

>> ORGANISER UN CONCERT À DOMICILE

Un concert chez l'habitant ? (en salon, veranda ou jardin !)

Mais oui c'est possible. Si vous souhaitez recevoir chez vous des artistes du collectif les Grands Sauvages, vous trouverez ici la procédure détaillée - qui est des plus simples :

- 1) **Avoir un salon, une veranda, un jardin...** (selon la saison) pouvant accueillir minimum une trentaine de personnes
- 2) **Contactez le collectif** ou les **artistes**
- 3) Trouver ensemble **une date**
- 4) Se mettre d'accord ensemble sur un **prix d'entrée** ou une **participation au chapeau** de vos invités
- 5) Le côté administratif : Il existe un site permettant de **déclarer administrativement des artistes** en tant que particulier pour ce genre d'évènements. Il s'agit du **GUSO** (guichet unique du spectacle occasionnel). Il faudra simplement vous y inscrire en tant qu'employeur Particulier (juste ici : <https://www.guso.fr/information/accueil>) puis de déclarer les artistes le soir du concert (les artistes vous épauleront dans la démarche).
- 6) Et voilà, vous avez un **concert intimiste et de qualité** rien que pour vous et vos invités dans l'écran de votre maison/ appartement / local associatif ... !